

INFO MAIRIE

lettre d'information municipale

#26
juin 2026



**Chères Quincerotes,
chers Quincerots,**

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement les habitantes et habitants qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales.

Je souhaite également assurer à l'ensemble de nos concitoyens que notre équipe est pleinement mobilisée pour servir l'intérêt général de notre village et de ses résidents, afin de préparer leur avenir.

Notre mandat s'inscrit dans un contexte particulier : Quincieux devra répondre aux obligations imposées par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), avec la réalisation de nouveaux logements dans les prochaines années. Ces évolutions, pour certaines déjà engagées, modifieront progressivement notre commune. Nous aurons à cœur d'accompagner ces projets afin de préserver l'identité de notre village et la qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés.

Parmi les premiers projets de cette mandature figurent la rénovation de l'aire de jeux existante ainsi que la création d'une nouvelle aire de jeux. Nous souhaitons faire de ces espaces de véritables lieux de rencontre, d'échange et de convivialité pour les enfants, les adolescents, les parents et les grands-parents, afin de faire vivre cet esprit « village ».

**Françoise
CHAMPAVIER
Maire**

Parce qu'ils concernent directement votre quotidien, ces aménagements seront construits avec vous, dans un esprit de concertation et d'écoute.

D'autres projets structurants verront également le jour dès les prochains mois. Nous commencerons par l'aménagement de la Maison de la Cure : outre son intérêt patrimonial, cette action permettra de reloger l'ADMR, la sophrologue et d'accueillir une orthophoniste sur la commune. En attendant, elle reprendra les locaux des infirmiers, à proximité de l'Évidence, et débutera son activité dès le 1^{er} septembre. Nous rappelons que ces relogements sont nécessaires eu égard au projet plus vaste de l'Ilot des Flandres, qui verra les bâtiments concernés écroulés.

L'aménagement de l'ancien local technique, situé à Chamalan, permettra quant à lui d'accueillir les repas champêtres de nos associations. Nous souhaitons aussi pouvoir proposer ce lieu à la location pour les particuliers : des vérifications réglementaires seront effectuées en ce sens.

Enfin, les Journées Européennes du Patrimoine constitueront un temps fort à l'automne pour redécouvrir l'histoire de notre commune à travers des photographies anciennes. Venez revivre les vogues de la chapelle, les moissons du début du XX^e siècle et tant d'autres événements qui ont façonné notre village. Faites-nous découvrir vos propres souvenirs et fouillez dans vos greniers ou en participant au groupe de travail dédié à cette exposition.

Ces projets ne sont que les premiers engagements de notre mandat. Les autres suivront progressivement, avec toujours la même volonté : travailler dans le dialogue, la transparence et la participation des habitants.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Quincieux
entre ville et campagne

**Permanence Maire et Adjointes le samedi matin
Venez rencontrer vos élus !**

Depuis le 18 avril 2026, Madame le Maire et ses adjoints tiennent une permanence en mairie le samedi matin de 9h30 à 11h30.

Il est recommandé de prendre rendez-vous en écrivant à l'adresse

communication@quincieux.fr



Vie municipale



Votre nouveau Conseil Municipal

Liste majoritaire « 100 % QUINCIEUX »

- 1 Françoise CHAMPAVIER,
Maire
- 2 Lionel ALVARO,
Premier adjoint à la Vie économique
et bâtiments
- 3 Marie SILHOL-AMBLARD,
Adjointe à l'Urbanisme
et l'aménagement du territoire
- 4 Gilbert BOURICAND,
Adjoint à l'Agriculture,
environnement et voirie
- 5 Corinne BERERD,
Adjointe à la Petite enfance
et affaires scolaires
- 6 Cyrille FROCIONE,
Adjoint aux Finances
- 7 Virginie CHENET,
Adjointe aux Liens
intergénérationnels et aînés

- 8 Tommy RISSONS,
Adjoint à la Vie associative
- 9 Nadine JAMBON JACQUET,
Adjointe à la Culture et musique
- 10 Hélène BROU,
Conseillère municipale déléguée
à la Communication
- 11 Laurent FATTET
- 12 Cécile PATIN
- 13 Brice LAGARDE
- 14 Benoit BULINGE
- 15 Patrick VICENTE
- 16 Virginie PONCHART
- 17 Timothé FURTIN
- 18 Jacqueline BOURIN LEO
- 19 Sandrine BERTRAND LEBUY
- 20 Xavier ALVARO
- 21 Laurine LEBLOND

Liste minoritaire « QUINCIEUX, ensemble naturellement »

- 22 Cyrille FIARD
- 23 Véronique PINCEEL
- 24 Franck ROCHER
- 25 Florence JOURNÉ
- 26 Jacques MONGOIN
- 27 Marion TESCHE

Les commissions municipales sont déjà au travail

Depuis l'installation du conseil municipal le 20 mars dernier, 7 commissions municipales se sont déjà réunies entre une et trois fois pour gérer les affaires les concernant et lancer les projets de la mandature.

A quoi sert une commission municipale ?

Une commission municipale est un groupe de travail composé d'élus du Conseil Municipal. Elle a pour rôle d'étudier les projets et les sujets relevant de la vie de la commune (urbanisme, finances, culture, travaux, environnement, vie associative, etc.) avant qu'ils ne soient présentés, débattus et votés en Conseil Municipal.

Les réunions de commission favorisent les échanges entre élus pour l'analyse des dossiers et la préparation de décisions à proposer au Conseil Municipal.



• Une commission peut-elle accueillir des personnes extérieures ?

Oui : selon les besoins et les sujets abordés, à la demande du Président ou du Vice-Président, une commission peut associer des personnes non élues : experts, partenaires institutionnels, acteurs locaux, représentants d'associations, habitants ayant une compétence ou qualification utile au débat.



• Une commission peut-elle prendre seule des décisions ?

Non : les commissions municipales ont un rôle consultatif.

Commissions municipales désignées pour la mandature

• Commission Vie économique, bâtiments et sécurité

Françoise CHAMPAVIER, Présidente
Lionel ALVARO, Vice-président
Brice LAGARDE
Patrick VICENTE
Timothé FURTIN
Hélène BROU
Marie SILHOL-AMBLARD
Véronique PINCEEL
Franck ROCHER

• Commission Urbanisme, habitat, cadre de vie

Françoise CHAMPAVIER, Présidente
Marie SILHOL-AMBLARD, Vice-présidente
Brice LAGARDE
Patrick VICENTE
Lionel ALVARO
Timothé FURTIN
Jacqueline BOURIN LEO
Cyrille FIARD
Véronique PINCEEL

• Commission Agriculture, environnement, voirie

Françoise CHAMPAVIER, Présidente
Gilbert BOURICAND, Vice-président
Benoit BULINGE
Laurent FATTET
Cyrille FROCIONE
Nadine JAMBON JACQUET
Virginie CHENET
Cyrille FIARD
Marion TESCHE

• Commission Jeunesse et affaires scolaires

Françoise CHAMPAVIER, Présidente
Corinne BERERD, Vice-présidente
Virginie PONCHART
Laurine LEBLOND
Cécile PATIN
Sandrine BERTRAND LEBUY
Laurent FATTET
Marion TESCHE
Jacques MONGOIN

• Commission des Finances

Françoise CHAMPAVIER, Présidente
Cyrille FROCIONE, Vice-président
Lionel ALVARO
Marie SILHOL-AMBLARD
Gilbert BOURICAND
Xavier ALVARO
Tommy RISSONS
Cyrille FIARD
Franck ROCHER

• Commission Liens intergénérationnels et aînés

Françoise CHAMPAVIER, Présidente
Virginie CHENET, Vice-présidente
Sandrine BERTRAND LEBUY
Jacqueline BOURIN LEO
Nadine JAMBON JACQUET
Lionel ALVARO
Virginie PONCHART
Florence JOURNE
Jacques MONGOIN

• Commission Vie associative et culturelle

Françoise CHAMPAVIER, Présidente
Tommy RISSONS, Vice-président
Nadine JAMBON JACQUET
Virginie PONCHART
Jacqueline BOURIN LEO
Cécile PATIN
Benoit BULINGE
Franck ROCHER
Jacques MONGOIN

• Commission Communication

Françoise CHAMPAVIER, Présidente
Hélène BROU, Vice-présidente
Xavier ALVARO
Laurine LEBLOND
Corinne BERERD
Virginie CHENET
Cécile PATIN
Cyrille FIARD
Florence JOURNE

• Commission Appel d'offre

Françoise CHAMPAVIER, Présidente
Titulaires : Laurent FATTET, Cyrille FROCIONE, Lionel ALVARO, Xavier ALVARO, Franck ROCHER
Suppléants : Laurine LEBLOND, Marie SILHOL-AMBLARD, Jacqueline BOURIN LEO, Sandrine BERTRAND LEBUY, Véronique PINCEEL

• Commission Délégation service public

Françoise CHAMPAVIER, Présidente
Titulaires : Corinne BERERD, Cécile PATIN, Virginie PONCHART, Sandrine BERTRAND LEBUY, Jacques MONGOIN
Suppléants : Hélène BROU, Virginie CHENET, Xavier ALVARO, Timothé FURTIN, Cyrille FIARD

• Commission de Contrôle financier

Françoise CHAMPAVIER, Présidente
Cyrille FROCIONE
Timothé FURTIN
Cyrille FIARD

Zoom sur : La commission de Contrôle financier

Les dispositions des articles R.2222-1 à R.2222-6 du Code général des collectivités territoriales imposent aux collectivités de créer une commission de contrôle financier (CCF) chargée de contrôler l'exécution des conventions financières passées avec les entreprises, au titre d'une délégation de service public (DSP),

d'un marché public de services publics, d'un contrat de partenariat lorsqu'il comprend la gestion d'une mission de service public, ou d'une garantie d'emprunt.

La CCF, dont la composition est librement fixée par le conseil municipal, est chargée d'un examen des comptes détaillés des opérations menées par les entreprises précitées et peut bénéficier, dans ce cadre,

de l'assistance d'un prestataire extérieur, choisi au regard de son expertise en la matière.

Un rapport écrit de la CCF sera établi annuellement, puis joint aux comptes de la commune.

Vos représentants dans les organismes externes au Conseil

- **Association Foncière de Remembrement (AFR) de Quincieux**
Titulaires : Gilbert BOURICAND, Lionel ALVARO
Suppléants : Benoît BULINGE, Patrick VICENTE

- **CCAS de Quincieux**
Virginie CHENET, Vice-présidente
Jacqueline BOURIN LEO
Sandrine BERTRAND LEBUY
Nadine JAMBON JACQUET
Marion TESCHE

- **CNAS :**
Marie SILHOL-AMBLARD

- **Comité de jumelage Quincieux – Cavez :**
Nadine JAMBON JACQUET,
Patrick VICENTE

- **Conseils des écoles :**
Corinne BERERD

- **Correspondant Défense :**
Xavier ALVARO

- **Sigerly**
Titulaire : Gilbert BOURICAND
Suppléante : Marie SILHOL-AMBLARD

- **Syndicat intercommunal de Gendarmerie**
Titulaires : Lionel ALVARO,
Laurine LEBLOND
Suppléants : Jacqueline BOURIN LEO,
Xavier ALVARO

- **Syndicat mixte Plaine Monts d'Or**
Titulaires : Gilbert BOURICAND,
Benoît BULINGE
Suppléants : Laurent FATTET,
Brice LAGARDE

Du changement par rapport aux précédents mandats

8 adjoints
(6 auparavant)

27 élus
(23 auparavant)

La situation des élus de la commune a évolué avec le franchissement du seuil des 3500 habitants et la loi 2025-1249 du 25 décembre 2025 qui instaure un nouveau statut de l'élu local. Les conséquences sont :

- Un conseil municipal porté à **27 élus (23 auparavant)** ;
- Un nombre **d'adjoints** pouvant aller **jusqu'à 8 (6 auparavant)** ;
- Un **barème indemnitaire différent**, applicable aux communes de cette strate.

Ces éléments modifient à la fois la **composition du conseil** mais aussi le cadre dans lequel sont fixées les **indemnités**.

Le choix a été fait de proposer **8 adjoints** et nommer **une conseillère déléguée**. Afin d'être au plus proche de la population et de ses attentes, **une implication forte dans le quotidien de la commune leur a été demandée**. Cela se traduit par **une plus grande présence** en mairie (notamment lors de permanences le samedi), dans les instances et lors d'événements, l'organisation de diverses réunions et moments d'échanges.

Pour répondre à cette exigence de présence, **les adjoints et délégués, tous en activité professionnelle, doivent régulièrement prendre congé sans solde** de leurs employeurs. En contrepartie de ce manque à gagner, ils reçoivent une indemnité.

Les nouvelles règles légales de calcul et le nombre d'adjoints et délégués ayant fait augmenter l'enveloppe indemnitaire, en compensation il a été décidé de **ne pas remplacer le chargé de communication** parti fin 2025. Ses missions sont désormais assurées par les élus.

À la une : Les aires de jeux

La municipalité réfléchit actuellement au réaménagement des aires de jeux et au développement d'espaces de loisirs extérieurs pour les enfants et leurs familles.

Les pistes de travail à l'étude ont vocation à être enrichies et ajustées grâce aux retours des habitants durant la phase de consultation. L'enquête permettra d'améliorer les espaces existants, de mieux adapter les équipements aux différents âges et de réfléchir à de futurs aménagements.



Rénovation envisagée pour l'aire de jeux existante

L'aire de jeux située à proximité de l'école maternelle pourrait être complétée par l'aménagement de l'emplacement devant l'entrée actuelle. L'objectif serait de proposer un espace plus complet, moderne et mieux adapté aux jeunes enfants et leurs aînés jusqu'à 8 ans.

Les équipements existants, aujourd'hui vieillissants, nécessitent une réflexion sur leur remplacement. Certains jeux à ressort pourraient, sous réserve de faisabilité, être déplacés vers le parc de la mairie.

Plusieurs aménagements sont envisagés, la concertation orientera les choix qui seront faits.

Le projet prévoit également une réflexion autour des sols, avec une combinaison de surfaces amortissantes et d'espaces engazonnés, ainsi qu'un travail renforcé sur la sécurité, notamment en raison de la proximité du parking de l'école maternelle.

Dans une démarche participative, les élus du Conseil Municipal d'Enfants pourraient être associés à la création de marquages ludiques au sol : marelles, circuits de billes ou encore jeux en forme d'escargot.

Nouvelle aire de jeux à l'étude

Une seconde aire de jeux pourrait voir le jour à proximité de l'école élémentaire, côté parking. **Davantage destinée aux enfants de plus de 8 ans, aux adolescents** et leurs familles, cette nouvelle zone conserverait l'espace enherbé existant et préserverait l'arbre présent sur le site.

Là encore, les résultats de l'enquête détermineront les équipements proposés.

• Autres améliorations en vue

Les sujets suivants ont été identifiés :

- Réparer les filets du city stade ;
- Améliorer l'écoulement des eaux pluviales lors de fortes pluies ;
- Éventuellement installer des toilettes sèches à proximité des espaces de jeux.

À ce stade, aucune décision définitive n'est arrêtée : les futurs aménagements dépendront des priorités exprimées lors des consultations et des budgets à mettre en regard. Sur ce point, la commune étudie les possibilités de financement, notamment les subventions liées aux jeux inclusifs et aux équipements favorisant l'accessibilité pour tous.

• Démarche participative ouverte aux habitants

Ces futurs aménagements concernent directement la vie quotidienne des familles : c'est pourquoi la municipalité a souhaité placer les habitants au centre de la réflexion.

Afin de recueillir les avis, besoins et idées de chacun, un questionnaire a été construit.

La consultation a débuté fin mai avec les élus du Conseil Municipal d'Enfants (CME) : leur test du questionnaire en avant-première a permis d'affiner les questions. Nous les remercions pour leurs retours.

Le questionnaire a ensuite été diffusé début juin aux élèves fréquentant les écoles communales.

Ce questionnaire s'adresse à tous les habitants de Quincieux et tous les âges : vous pouvez participer à la consultation en récupérant un exemplaire à la mairie, la médiathèque, sur quincieux.fr, ou en ligne en scannant ce QR Code :



5 minutes suffisent. La démarche est anonyme. Réponse possible jusqu'au vendredi 10 juillet 2026. Pour la version papier le retour est à faire en mairie (boîte aux lettres dans la porte).

Après l'analyse des résultats, une réunion citoyenne sera organisée pour présenter les propositions, échanger avec les habitants et finaliser la construction collective des espaces de loisirs adaptés aux attentes de tous.

Quincieux Questionnaire 2026 : Aires de jeux et espaces de loisirs

La municipalité souhaite mieux connaître les usages et attentes des habitants concernant les aires de jeux et espaces de loisirs extérieurs. L'enquête permettra d'améliorer les espaces existants, de mieux adapter les équipements aux différents âges et de réfléchir à de futurs aménagements.

Ce questionnaire s'adresse à tous : enfants, adolescents, adultes. Il peut être complété en famille. Il prend environ 5 minutes et est anonyme.

Écrivez de préférence en majuscules. Vous pouvez le photocopier, le récupérer en mairie, à la médiathèque, sur le site internet quincieux.fr ou répondre en ligne via ce QR code.

Retour en Mairie (boîte aux lettres dans la porte) jusqu'au vendredi 10 juillet 2026.

Les résultats seront communiqués sur les canaux d'information de la commune : site internet, bulletin municipal, application Mairie au Poisier, page Facebook.

Quincieux merci pour votre participation.

Partie 1 à destination des enfants et adolescents

1) Quel âge as-tu ? (Coche une seule case)

Moins de 3 ans (mes parents répondent) Entre 3 et 7 ans Entre 8 et 12 ans Entre 13 et 17 ans Entre 18 et 24 ans 25 ans et +

2) À l'extérieur, quelles sont tes activités préférées ? (Coche 3 cases maximum)

Courses Me balancer Courir Réciter (par 2 mains et 10)

Glisser Me cacher Jouer avec un ballon Discuter / Me reposer

Autre réponse : _____

3) Sur une aire de jeux, quels jeux aimerais-tu trouver ? (Coche 3 cases maximum)

Toboggan Tournoi Pumptrack Cabane Tyrolienne Skate-park Balanoir Arrière Agilis sport

Autre réponse : _____

4) Quand vas-tu sur une aire de jeux ? (Coche une seule case)

Tous les jours ou presque Quelques fois par mois Jamais : pourquoi ? _____

Une ou 2 fois par semaine Quelques fois par an

Page 1/2 - Suite des questions au verso, tournée de page 4/9 de la page

Quincieux Questionnaire 2026 : Aires de jeux et espaces de loisirs

5) Avec qui vas-tu le plus souvent sur une aire de jeux ? (Coche une ou plusieurs cases)

Avec des adultes : Mes parents Mon assistante maternelle Mes grands-parents

Sans adultes : Mes amis Mes frères et sœurs Seul(e)

6) Sur quelle aire de jeux vas-tu le plus souvent ? (Coche une ou plusieurs cases)

Parc de la Mairie Aire de jeux vers la maternelle Skate-park à Chamalin

City Stade Terrain d'entraînement de football Autre réponse : _____

Merci pour ta participation ! C'est la fin des questions pour toi, les suivantes sont pour les adultes.

Si tu te souviens, tu peux dessiner ton jeu de pion en prélevant sur une feuille et donner ton dessin avec le questionnaire. Une sélection de dessins sera affichée dans divers lieux de la commune.

Partie 2 à destination des adultes

7) Vous êtes : (Cochez une ou plusieurs cases)

Parent Grand parent Assistant maternel Jeune adulte _____

8) Vous habitez : (Cochez une seule case)

Billy La Chapelle Genestix Anasafon Venennes

Centre En Chaut Grandes Terres Pont-Maison Weissaux

9) Quels équipements vous semblent prioritaires pour les prochaines années ? (Cochez 3 cases maximum)

Jeux pour les jeunes enfants Espaces pour les adolescents Jeux dans les hameaux

Espaces de calme / détente Parcours santé (agès sportifs) _____

10) Quels éléments de confort ou sécurité devraient être apportés en priorité ? (Cochez 3 cases maximum)

Bancs, chaises Toilettes Ombre Clôtures / barrières

Tables de pique-nique Points d'eau Propreté _____

11) Vos suggestions pour améliorer les aires de jeux et espace de loisirs à Quincieux :

Page 2/2 - Fin des questions

Jeunesse



Des nouvelles du Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance de Quincieux fait **une parenthèse depuis fin avril**, suite à l'arrêt pour raison de santé de l'animatrice.

Les assistantes maternelles, qui participaient aux temps collectifs avec elle, sont forcément déçues, mais **gardent un excellent souvenir des moments partagés**.

Mme Defreyn a su initier un **nouvel essor aux temps collectifs** avec des activités, des thèmes, des jeux, des spectacles aussi divers que variés, ainsi que des temps lecture animée **avec la complicité de Valérie Creux de la Médiathèque l'ESQALE**.

Ses initiatives pour valoriser le métier d'assistante maternelle, son écoute et sa bienveillance resteront les piliers du fonctionnement du RPE, notamment grâce à la **Charte** écrite ensemble.

Nous la remercions pour l'investissement et l'énergie qu'elle a mis dans son travail et lui souhaitons le meilleur pour la suite.

La fondation ACOLEA qui gère le RPE a lancé un recrutement pour la remplacer.

Informations sur le recrutement : quincieux.fr/animatrice-animateur-rpe



Un nouveau collège pour le Val de Saône

Le 28 janvier 2026 le Conseil Municipal d'Enfants d'Albigny sur Saône a participé à la **cérémonie de la pose de la première pierre**. Le futur collège « **Marie Marvingt** » devrait ouvrir ses portes en septembre 2027. D'une capacité d'environ **730 élèves à terme**, il accueillera lors de sa première année d'ouverture les classes de 6^e et de 5^e. Sa conception allie modernité, confort et respect de l'environnement.

Un restaurant scolaire accueillant jusqu'à **650 demi-pensionnaires** fonctionnera en régie exemplaire avec un objectif de **100 % de produits bio** et 50 % de produits locaux préparés sur place.



Changement du Lycée de secteur

Cette année scolaire 2026 a vu la **fin de la bataille des parents d'élèves** de la FCPE du Collège Jean Renoir, avec le soutien du précédent maire Pascal David pour le changement de **lycée de secteur**.

La fin récente de travaux d'extension permet désormais au **lycée « Rosa Parks » de Neuville sur Saône** d'accueillir les élèves habitant Quincieux. Les futurs lycéens profiteront ainsi de **transports plus rapides et plus simples**, grâce à la proximité de la ligne TCL régulière n°96.



La Semaine sans écrans, une première pour la commune

Les écoles maternelle et élémentaire ont organisé leur **première semaine sans écran du 15 au 19 juin 2026**. En collaboration avec l'école de musique, la MJC, le centre de loisirs « Léo Lagrange », la Médiathèque L'ESQALE, Monqui Pong, Quincieux Handball et les parents d'élèves, **diverses activités ont été proposées aux petits et grands pour lâcher les écrans**.



Auparavant la Médiathèque avait inauguré la démarche du 19 au 27 mai, avec un cahier d'activités pour tous les âges.

Citoyenneté

Cérémonie du 8 mai 2026

Le 8 mai, Anciens Combattants, élus du Conseil Municipal, membres du Conseil Municipal d'Enfants et habitants se sont réunis pour commémorer la Victoire du 8 mai 1945.

Le cortège citoyen, accompagné par l'Harmonie de Quincieux, s'est dirigé vers le Monument aux Morts, où il a retrouvé les Sapeurs-Pompiers, afin de **rendre hommage aux combattants et aux victimes de la guerre.**

Un **moment particulièrement émouvant grâce aux témoignages** et récits familiaux partagés par les jeunes du Conseil Municipal d'Enfants, qui ont **rappelé l'importance du devoir de mémoire et de la transmission entre générations.**

Après un temps de recueillement et quelques chants partagés, la cérémonie s'est poursuivie dans un esprit de convivialité autour du verre de l'amitié, Place de l'Église.

Merci à toutes les personnes présentes pour leur participation à cette belle cérémonie de mémoire et de rassemblement.

Un grand merci également à la Police Municipale et aux citoyens volontaires ayant prêté main-forte à l'organisation de cette matinée, sans qui rien n'aurait été possible.



Le Conseil Municipal d'Enfants (CME)



A l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, les élus du Conseil Municipal d'Enfants ont travaillé sur un texte avec l'aide **Monsieur Jean-Louis Plaisantin** (Président des Anciens combattants). Ils ont aussi **interrogé leurs familles pour récolter des récits, des anecdotes sur la guerre.** Ce texte a été **écrit et lu par les enfants** lors de la cérémonie du 8 mai.



Lors du CME du 20 mai, les enfants ont pu tester et travailler sur les **questionnaires des aires de jeux** en projet, **dessiner leur parc idéal**, ajouter des panneaux d'interdiction et réfléchir aux marquages au sol.

Le dernier CME du 17 juin a vu le **départ en 6^{ème} de Maëlle, Rose, Hugo et Paloma.** Nous les avons remerciés pour leur participation durant ces 3 années de mandat, ils ont reçu un livre et nous leur avons souhaité une belle rentrée au collège. **De nouvelles élections au sein des classes de CE2 auront lieu en octobre 2026** pour élire les nouveaux conseillers municipaux.



La commune recrute des citoyens engagés

Après son appel à candidatures pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID), le Conseil Municipal du 29 juin verra inscrit à son ordre du jour une **proposition de création d'une réserve citoyenne.**

Si la délibération est adoptée, ce dispositif de participation citoyenne **reposant sur le bénévolat sera destiné à renforcer l'action municipale dans des missions d'intérêt général :**

- Appui aux événements et cérémonies communales : accueil du public, orientation, accompagnement, logistique.
- Soutien ponctuel à l'organisation d'actions de convivialité et de lien social.
- Participation à des opérations citoyennes de propreté ou de sensibilisation.

Chaque volontaire signera une **charte d'engagement** définissant ses droits et obligations. **L'engagement sera libre** et sans obligation de présence régulière.

Les missions s'exerceront dans le respect des compétences communales et sans se substituer aux services de secours ou de sécurité.



Fête nationale

Samedi 11 juillet 2026 : En prévision de la Fête nationale, rendez-vous au Stade municipal pour le traditionnel **bal des pompiers à partir de 19h et le feu d'artifices vers 22h30.**

Développement économique, voirie, environnement, sécurité



Depuis le début du mandat, l'équipe municipale poursuit une ligne directrice claire : **préparer l'avenir de Quincieux avec des actions concrètes et utiles au quotidien des habitants.** Cette volonté se traduit à travers plusieurs axes majeurs : le développement économique, la rénovation du patrimoine communal, la transition énergétique ainsi que la sécurité de la commune.

Un nouvel essor pour les relations avec les acteurs économiques

Dans le cadre du développement de la vie économique locale, nous avons souhaité engager une véritable **démarche de proximité** avec les acteurs économiques de Quincieux. Ainsi, plusieurs rendez-vous ont été ou vont être organisés avec les entreprises, artisans, commerçants de la commune, de manière individuelle et collective, afin d'**échanger directement** avec leurs dirigeants, comprendre leurs attentes mais également les difficultés qu'ils rencontrent.

Ces échanges permettent d'aborder différents sujets tels que **l'attractivité du territoire, les problématiques de circulation et de stationnement, les besoins en recrutement** ou encore les perspectives de développement économique sur notre commune.

Cette démarche est importante pour **construire une politique cohérente**, en lien direct avec les réalités du terrain.

Les entreprises jouent un **rôle essentiel dans la vitalité** de Quincieux. Elles participent au dynamisme de la commune et à l'emploi local. Il est donc indispensable pour la municipalité de maintenir un **dialogue constant** avec ces acteurs, afin d'accompagner leur développement et favoriser un environnement propice à leur activité. Chaque année en septembre, une réunion conviviale sera organisée.

Voirie, stationnement et éclairage public : les chantiers à venir

Un état des lieux est en cours concernant les **chaussées présentant des dégradations, des trottoirs devenus difficiles** d'accès ou impraticables, ainsi que les **problématiques de stationnement** sur certains secteurs de la commune.

- Les premières actions porteront sur la gestion du stationnement. À ce titre, la commune relance le **recrutement d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)**, dont l'une des missions prioritaires sera de veiller au respect des règles de stationnement aux abords des écoles aux heures d'entrée des élèves.
- Par ailleurs, la municipalité étudie la possibilité de **confier au SIGERLY la gestion et la modernisation du réseau d'éclairage public**, dont certains équipements sont aujourd'hui vieillissants. Pour mémoire la commune est déjà adhérente au SIGERLY concernant la fourniture d'électricité et de gaz.
- Toujours avec le SIGERLY et dans la continuité des travaux réalisés rue du 8 mai, la commune va solliciter de nouvelles études pour **l'enfouissement des réseaux** sur les secteurs de **Varennes** et de la **Route de Neuville**. Concernant cette dernière, la réflexion s'inscrit aussi dans le cadre des futurs projets de construction prévus sur cet axe.

Environnement : des actions pour préserver notre cadre de vie

Afin de garantir une organisation optimale et de favoriser une participation la plus large possible, l'opération de **nettoyage de printemps a été reportée à l'automne**. Cette édition permettra aux habitants de se mobiliser ensemble autour d'un objectif commun : contribuer à la propreté et à la préservation de notre cadre de vie.

- Concernant les **jardins de Chamalan**, la municipalité rappelle l'importance du **respect des règlements en vigueur**, notamment en ce qui concerne les dimensions des abris de jardin. Une attention particulière sera également portée à l'application des mesures de prévention **contre la prolifération du moustique tigre**, afin de préserver le confort et la santé de tous les habitants.
- Enfin, plusieurs actions de lutte contre les espèces nuisibles ont été évoquées. L'installation de **pièges** destinés à limiter la présence des **frelons asiatiques** ainsi que celle des **chenilles processionnaires** fait actuellement l'objet d'une réflexion, dans le cadre d'une démarche de protection de l'environnement et de sécurité des habitants.

À travers l'ensemble de ces actions, la municipalité poursuit une ambition simple : faire avancer Quincieux de manière concrète, cohérente et responsable tout en préservant l'identité et la qualité de vie qui font la richesse de notre commune.

Bâtiments communaux : état des lieux et transition énergétique

La nouvelle équipe municipale a débuté sa feuille de route concernant la **rénovation et la valorisation des bâtiments communaux**.

- L'un des premiers dossiers concerne l'**ancienne Poste**. Ce bâtiment, situé au cœur de la commune, fait actuellement l'objet d'une réflexion afin de lui redonner une nouvelle utilité. Le projet vise notamment à permettre le relogement du salon de coiffure dans un espace pérenne, pour maintenir un commerce de proximité essentiel à la vie du village.



- La municipalité a engagé une réflexion sur l'avenir de la **maison de la Cure**. Afin de répondre aux besoins des habitants et de conforter l'offre de services sur la commune, il a été décidé de **réorienter les crédits** que l'ancienne équipe municipale avait prévus pour la maison Noaly vers la rénovation de ce bâtiment. En effet, la maison de la Cure sera intégrée au projet des Flandres, tandis que la maison Noaly est appelée à être démolie dans les prochaines années. Ce choix s'inscrit dans une **logique de pérennisation des équipements communaux** et d'**optimisation des investissements** réalisés par la collectivité.

À partir de début 2027, la maison de la Cure pourrait accueillir l'ADMR ainsi que plusieurs professionnels du secteur médical et paramédical.

Ces nouveaux locaux offriront des conditions d'exercice adaptées à leurs activités tout en renforçant l'accès aux soins et aux services de proximité pour les habitants, en complément du Pôle Santé Square du Centre (cf. article Santé en page 17)



- Par ailleurs une réflexion est engagée sur le **site de l'ancien centre technique communal à Varennes**. Ce site présente un potentiel intéressant pour la commune ; plusieurs pistes sont actuellement étudiées afin de lui donner une nouvelle vocation, en cohérence avec les besoins du territoire et les projets de développement de la municipalité.



- L'ensemble de ces opérations s'inscrit dans une volonté plus large de **valorisation du patrimoine communal**. La rénovation des bâtiments municipaux répond à plusieurs objectifs : **améliorer les conditions d'accueil des usagers, préserver le patrimoine existant et préparer l'avenir** avec des équipements adaptés aux besoins des habitants.

- Cette politique de rénovation s'accompagne également d'une réflexion importante autour de la **transition énergétique**. Face aux enjeux environnementaux et à l'augmentation des coûts énergétiques, il est aujourd'hui indispensable pour les collectivités de **repenser progressivement leurs équipements**.

- Dans cette perspective, des organismes spécialisés sont récemment intervenus pour étudier la possibilité de couvrir le toit du Boulodrome avec des panneaux photovoltaïques. Cette étude constitue une première étape importante dans la mise en œuvre du plan de rénovation énergétique de la commune avec pour objectif de **produire une énergie plus durable et de réduire progressivement les coûts énergétiques** des équipements communaux.

Sécurité : prévoir avant qu'il ne soit trop tard

La question de la sécurité demeure également une priorité importante pour l'équipe municipale. **Assurer la tranquillité publique et garantir un cadre de vie serein** pour les habitants constitue un engagement fort de la municipalité.

- Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** sera prochainement finalisé afin de définir une stratégie globale adaptée aux besoins de la commune et de renforcer la prévention ainsi que la coordination des différents acteurs concernés.

- Dans cette continuité, une nouvelle étude sera engagée concernant **l'implantation de caméras supplémentaires** sur plusieurs secteurs stratégiques de la commune. Une attention particulière sera portée aux abords des écoles ainsi qu'aux lieux nécessitant une vigilance renforcée.

- Enfin vous avez été nombreux à nous interpeller à propos de la **vitesse excessive** de véhicules sur les axes principaux de la commune. Nous avons bien pris en compte cette préoccupation, elle sera étudiée avec attention. Nous reviendrons prochainement vers vous sur ce sujet.

Culture



Un nouvel élan pour la culture dans notre commune !

Pour la première fois, notre commune se dote d'un adjoint à la culture et à la musique.

Cette nouvelle délégation marque une étape importante dans la politique municipale, avec **l'ambition de faire rayonner la culture au cœur de la vie communale.**

Récemment nommée à ce poste, j'aurai pour mission de promouvoir et de développer l'accès à la culture pour tous les habitants, en lien étroit avec les associations, les établissements scolaires, les artistes locaux et les partenaires institutionnels. Forte de mon engagement pour la vie locale et sensible à l'importance du lien social, je souhaite **faire de la culture un véritable levier de partage, de découverte et de cohésion.**

Une attention particulière sera portée à tous les événements culturels au sein de la commune, avec la volonté de **soutenir les projets culturels portés par les habitants et les acteurs associatifs.**

Beaucoup d'entre nous ne vont pas voir les expositions, n'assistent pas à des représentations musicales ou des pièces de théâtre, par manque de moyen, d'intérêt, ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas **connaissance des initiatives existantes.**

Alors, générer cette **ferveur culturelle**, quelle qu'elle soit, serait pour moi une immense fierté.

Car après tout, la culture c'est comme la nourriture : tant qu'on n'y a pas goûté, on se prive d'une palette d'émotions prêtes à nous emporter !

Nadine JACQUET



Notre commune aime déjà la bonne chair, j'appelle de mes vœux qu'elle puisse s'ouvrir à de nouvelles découvertes.

Pour vous accompagner dans ce voyage, j'aurai à cœur de **favoriser l'accès à la culture** (médiathèque, théâtre, musées, concerts...), notamment par le biais du « Pass culturel ».

Et comment ne pas imaginer l'aboutissement d'un tel engouement par la vision d'un **espace culturel** ?

Nous avons les **talents**, nous avons les **spectateurs**, nous avons déjà un **lieu d'implantation** possible avec une **faisabilité budgétaire** réaliste.

Alors, offrons-nous ce cadeau, ce lieu de rassemblement et de révélations :

Tous ensemble, **faisons naître notre espace culturel.**

Avec vous, faisons-en un **projet collectif**. Main dans la main, faisons-en un **lieu qui nous ressemble.**

Côte à côte, faisons-en une **fierté commune.**

*Nadine JACQUET,
Adjointe à la Culture & la Musique*

La chapelle vous ouvre ses portes

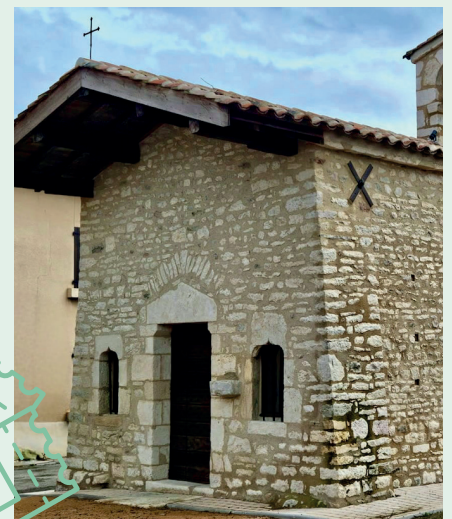
La municipalité a le plaisir d'annoncer que **la chapelle sera désormais ouverte à la visite sur réservation.**

Ce lieu chargé d'histoire et de patrimoine pourra accueillir les habitants, visiteurs et groupes souhaitant découvrir son architecture et son atmosphère paisible.

Les visites se feront uniquement sur rendez-vous afin de garantir un accueil dans les meilleures conditions.

Pour toute demande de réservation ou renseignement, merci de contacter Nadine Jacquet par mail :

nadine.jacquet@quincieux.fr





Journées européennes du patrimoine 19 et 20 septembre 2026 : appel à photographies

Cette année, à l'occasion du bicentenaire de la photographie, la thématique nationale des Journées du Patrimoine est « Patrimoine de la photographie ».

Il y a deux cents ans, un homme plaça une plaque métallique devant une fenêtre bourguignonne pendant toute une journée. Il ne le savait pas encore, mais il venait d'offrir à l'humanité sa première mémoire visuelle permanente.

C'est cette mémoire et la vie de notre village que la municipalité souhaite mettre à l'honneur cette année, par l'exposition d'images d'hier et d'aujourd'hui.

Les recherches ont déjà débuté dans les archives municipales. Toutefois notre quête de **trésors photographiques** ne s'arrête pas aux quatre murs de la mairie : notre volonté est de vous faire exhumer **les photos dormant dans vos greniers !**

Un groupe de travail est en cours de création pour recueillir les trouvailles, les classer et trier par thèmes pour l'exposition : Architecture, Environnement et Agriculture, Vie quotidienne, Histoire de Quincieux. Vous souhaitez transmettre vos trésors déjà numérisés ?

Vous avez des photos papier que vous ne pouvez pas scanner ? Vous souhaitez faire partie du groupe de travail ?

Contactez-nous en écrivant à nadine.jacquet@quincieux.fr

Rendez-vous les 19 et 20 septembre en Mairie et à la Chapelle pour (re)découvrir le passé de notre village et le présent de nos bâtiments !

Nicéphore Niépce (1827). Vue de la fenêtre du domaine du Gras, à Saint-Loup-de-Vareennes (Saône-et-Loire, Bourgogne, France). Première photographie permanente jamais réalisée.



Source : College of Liberal Arts Office of Information Technology, University of Minnesota.



- **Du 17 juin au 19 juillet**
Opération « Partir en livre »
Thématique 2026 « Nos petits et grands héros » Avec la visite de la Kamicyclette !

- **Jusqu'au mercredi 5 septembre**
Prolongation du prêt des sacs à dos de rando

- **Jusqu'au dimanche 8 novembre**
Votez pour le prix « Lire pour agir »



- **Samedi 12 septembre 2026**
Présentation de la saison musicale
Espace Maurice Plaisantin (EMP)

- **Vendredi 23 octobre 2026**
Répétition publique
Espace Maurice Plaisantin (EMP)

- **12 et 13 décembre 2026**
Spectacle de Noël
Espace Maurice Plaisantin (EMP)



- **Dimanche 13 septembre 2026**
Viva Saône : Lancement de la saison
Parc de la Mairie



A Quincieux :

- **Samedi 7 novembre 2026 :**
Festival Saône en scènes
« La demande en mariage »
Salle Yvonne Chemarin (MJC)



- **Samedi 21 novembre 2026 :**
Bal Folk
Salle Yvonne Chemarin (MJC)



Vie associative et festive

Engagements et échanges ont marqué ce début de mandat

• Les premières semaines de cette nouvelle mandature ont débuté sous le signe de la convivialité avec **la traditionnelle fête des conscrits 2026**. Cet événement festif a été l'occasion d'engager des échanges constructifs avec les amicales des classes et d'envisager ensemble des pistes d'amélioration pour les prochaines éditions. Un grand merci à toutes et tous pour votre engagement qui a conduit à la belle réussite de cette édition, ainsi que pour la qualité des discussions initialisés.

• Autre temps fort : l'organisation de **la cérémonie commémorative du 8 mai 1945**. Cette cérémonie, particulièrement réussie, a été rendue possible grâce à l'implication de l'ensemble des participants. Nous adressons nos remerciements à **l'École de Musique et aux Sapeurs-Pompiers de Quincieux** pour leur contribution au bon déroulement de l'événement, **ainsi qu'à l'Amicale des Anciens Combattants et au Conseil Municipal d'Enfants** pour leurs prises de parole fortes et émouvantes. Les enfants de l'école primaire et leurs enseignantes ont également apporté une contribution précieuse lors de ce moment de mémoire et de transmission.

• Ces premiers mois ont également été marqués par **de nombreuses rencontres avec les responsables associatifs de la commune**.

Les échanges ont permis de mieux appréhender le fonctionnement des associations, d'identifier leurs besoins et leurs attentes, mais aussi de commencer à réfléchir ensemble à des évolutions et à des solutions d'accompagnement pour soutenir leurs projets et faciliter leurs actions au quotidien. Cette démarche de concertation se poursuivra dans les prochains mois afin de rencontrer l'ensemble **des 36 associations qui participent activement au dynamisme et à la richesse de notre commune**.

• Enfin a eu lieu la réunion annuelle pour **l'élaboration du calendrier des fêtes 2027**. La consultation réalisée en amont a permis de recueillir les souhaits des associations pour coordonner au mieux les manifestations. Ainsi chacune a pu trouver pleinement sa place au sein du tissu associatif quincierot.

Quelle salle municipale pour quel usage ?

Le projet des Flandres, bien avancé par l'ancienne municipalité, **privera la commune dès sa mise en route de 3 salles** régulièrement utilisées par les associations : La **salle Évidence**, la **salle Philippe Gagniere** (Maison des Associations) et le **Dojo**.

Afin que tout le monde continue de trouver sa place sur le territoire, nous avons commencé la redistribution des salles restantes lors des différents échanges de ces dernières semaines. Par ailleurs la **salle Georges Parent** (au-dessus de la Médiathèque) **est à nouveau mise à la disposition**

des associations, mais aussi des particuliers, notamment en remplacement de l'Évidence. Enfin, l'équipe municipale est à pied d'œuvre pour mettre à jour et compléter les fiches de réservation.

Salles Municipales mises à disposition des associations et particuliers

| Yvonne CHEMARIN (MJC) | Georges PARENT (Au-dessus de la Médiathèque) | Marcelle LYONNET (Ancienne Poste) | L'Évidence Jusqu'au 31 décembre 2026 |
|-------------------------|--|-----------------------------------|--------------------------------------|
| 180 personnes (Banquet) | 150 personnes (Banquet) | 50 personnes (Banquet) | 40 personnes (Banquet) |

Salles Municipales et Lieux mis à disposition des associations uniquement

| Espace Maurice Plaisantin (EMP) | Boulodrome | Place de l'église | Philippe GAGNIERE (Maison des associations) Jusqu'au 31 décembre 2026 | Manon BERERD (Salle de Dessin) | Marinette LORCHEL (Au-dessus de la Médiathèque) | Bar de l'EMP |
|---------------------------------|-----------------------|-------------------|---|--------------------------------|---|----------------------|
| 500 personnes assises | 200 personnes assises | / | 50 personnes assises | 15 personnes assises | 10 personnes assises | 20 personnes assises |

Actions sociales

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les missions

Saviez-vous que le CCAS agit pour le bien-être de tous et est à vos côtés, à chaque étape de votre vie ?

En ce début de mandat, il nous a paru important de remettre en lumière les missions de cette institution ô combien utile, pour une commune solidaire et inclusive.

Accompagner les familles et les personnes isolées

Soutien dans les moments délicats de la vie via :

- Des aides financières ponctuelles,
- De l'écoute et de l'orientation vers nos partenaires,
- Du soutien à la parentalité,
- De la prévention afin d'éviter l'exclusion et la précarité.

Faciliter le quotidien

Accompagnement pour simplifier les démarches :

- De dossier d'aides sociales,
- D'information et réorientation.

Créer du lien

Des moments de partage pour tous les âges :

- Ateliers, sorties, événements,
- Actions entre générations,
- Favoriser la transmission des savoirs.

S'engager pour la solidarité

Le CCAS agit pour TOUS ses habitants par :

- La veille sociale,
- L'établissement de partenariats,
- L'inclusion et la prise en compte de chacun.

Soutenir les seniors

En favorisant leur bien-être via :

- Le soutien et l'organisation d'animations adaptées,
- La connaissance et le recensement de nos aînés,
- La création d'un pôle de transport solidaire et citoyen.

Informer et orienter vers nos partenaires

- Violences conjugales : écoute, professionnels spécialisés, structures d'aides.
- Harcèlement scolaire : soutien, conseils, orientation vers les professionnels et associations.
- Accompagnement de la santé des mineurs : informations et orientation pour sensibilisation et prévention.
- Orientation des aidants de personne en situation de handicap : information, écoute, relais vers différents dispositifs.

Veille sociale et Plan canicule

La commune assure une veille sociale et met en place, conformément à ses obligations, un registre des personnes vulnérables, utilisé notamment dans le cadre du plan canicule. Ce dispositif concerne les personnes âgées de + de 65 ans, isolées, en situation de handicap ou fragilisées. Afin de mieux connaître les situations individuelles et d'adapter leur accompagnement, un questionnaire est diffusé aux personnes concernées. Les informations recueillies sont traitées dans le respect du RGPD et de la confidentialité.

Comment nous contacter :

04 78 91 10 11
ccas@quincieux.fr



Semaine bleue 2026

Faisons revivre les souvenirs.

À l'occasion de la Semaine Bleue qui se déroulera du 5 au 11 octobre 2026, la commune souhaite proposer un **moment de partage et de convivialité autour des souvenirs d'hier et des liens entre générations.**

- Une animation se tiendra le **samedi 10 octobre 2026, de 10h à 15h, en salle Georges Parent**, autour d'une **exposition de photographies anciennes, d'objets du passé et de jeux d'autrefois**, accompagnée d'un verre de l'amitié.

Pour faire vivre cette belle initiative, nous faisons **appel à tous les habitants du village**. Nous sommes à la recherche :

- de photographies anciennes de famille ou scènes de vie, pour un « Qui est-ce ? » grandeur nature ;
- d'objets du quotidien d'autrefois ;
- de jeux anciens ;
- ou de tout souvenir pouvant illustrer l'évolution de la vie au fil des générations.

- **Les dépôts pourront être effectués en mairie à partir du lundi 7 septembre 2026.** Afin de garantir le suivi des prêts, un inventaire précis sera réalisé : chaque élément sera soigneusement répertorié pour être restitué à son propriétaire à l'issue de la manifestation. La commune s'engage à **prendre le plus grand soin des objets**, jeux et photographies qui lui seront confiés.

Grâce à vous, cette journée permettra de faire revivre ensemble les souvenirs et les histoires d'antan.

Urbanisme et aménagement du territoire



Les projets de construction en cours ou à venir

Plusieurs projets de construction verront le jour sur notre commune au cours du mandat. Au total, pas moins de **256 logements** viendraient progressivement modifier le paysage communal dans les prochaines années.

Certaines opérations ont été validées ou initiées lors du mandat précédent : l'équipe actuelle devra accompagner ces projets pour qu'ils s'insèrent au mieux dans l'environnement actuel.

Afin d'informer les habitants de manière **transparente**, voici les principaux projets identifiés.

La municipalité reste particulièrement **attentive aux conséquences** de ces projets sur les infrastructures, les déplacements, le stationnement et la qualité de vie des habitants.



- 5 Rue du 8 mai 1945** : 16 logements (à l'étude)
- Ilot des Flandres** : 40 logements (annoncés)
- 1 rue des Flandres** : 8 logements (à l'étude)
- 1 Route de Neuville** : 41 logements dont 20 sociaux (à l'étude)
- 16 Chemin Saint-Laurent** : 22 logements dont 8 sociaux
- 13 Route de Neuville** : 88 logements dont 27 sociaux
- 27 Route de Neuville** : 25 logements dont 8 sociaux (à l'étude)
- 13 Rue Antoine-Marius Bérerd** : 16 logements dont 5 sociaux

Obligations communales en matière de logements sociaux

La commune de Quincieux a franchi la barre symbolique des 3 500 habitants en 2020. Avec le dépassement de ce seuil, **Quincieux a l'obligation de disposer de 25 % de logements sociaux**.

À ce jour, la commune accuse un **déficit de 214 logements sociaux**, ce qui pourrait entraîner une **pénalité de plus de 90 000 € par an**.

• Lors du précédent mandat, plusieurs projets incluant des logements sociaux ont déjà été autorisés :

- Route de Neuville : 27
- Rue Antoine-Marius Bérerd : 5
- Chemin Saint-Laurent : 8

• Malgré ces efforts, **174 logements sociaux restent à faire sortir de terre**. Notre volonté est de **maîtriser l'urbanisation** tout en respectant les obligations de construction fixées par l'État.

Nous souhaitons également travailler en **concertation avec les promoteurs** afin que les futurs projets résidentiels **s'intègrent harmonieusement** dans notre commune, sans dénaturer l'identité de notre village.

• Il existe **différentes catégories de logements sociaux** : le Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI), le Prêt Locatif à Usage Social (PLUS), le Prêt Locatif Social (PLS) et le Bail Réel Solidaire (BRS).

Leurs **conditions d'accès** varient selon les revenus des ménages. Par exemple, pour un ménage de quatre personnes les revenus fiscaux de référence doivent être inférieurs à :

- 25 092 € pour le PLAÍ,
- 45 374 € pour le PLUS,
- 58 986 € pour le PLS,
- 83 594 € pour le BRS.

• Le **Bail Réel Solidaire**, mis en place par Métropole de Lyon en 2019, reste encore peu connu. Ce dispositif **facilite l'accès à la propriété** dans les territoires où la pression foncière est forte.

Traditionnellement, lors de l'achat d'un logement, l'acquéreur devient propriétaire à la fois du bâti et du terrain. Avec le Bail Réel Solidaire, ces deux éléments sont dissociés : **les particuliers achètent uniquement le logement, tandis que le terrain reste la propriété de la Foncière solidaire du Grand Lyon**.

Les propriétaires versent alors une **redevance mensuelle**, plafonnée par la Métropole de Lyon à environ 1,70 € par m² habitable. Ce mécanisme **permet aux ménages de devenir propriétaires à un prix bien inférieur à celui du marché**, tout en payant une redevance pour l'occupation du terrain.

Environ **65 % des foyers français seraient éligibles au BRS**. Il s'agit d'une véritable opportunité pour les primo-accédants souhaitant rester sur le territoire où ils ont grandi.

QUELLES DÉCLARATIONS POUR VOS TRAVAUX ?

Bien construire c'est aussi bien déclarer !

Avant d'engager des travaux, il est essentiel de vérifier si une démarche administrative est nécessaire.
Voici les démarches à effectuer selon votre projet.

Pose de panneaux photovoltaïques

Déclaration préalable

Création d'une fenêtre de toit, lucarne

Sans création de surface de plancher :
Déclaration préalable

Extension, aménagement de combles

≤ 40 m² Déclaration préalable **
> 40 m² Permis de construire **

Construction d'annexe (abri de jardin, appentis, garage...)

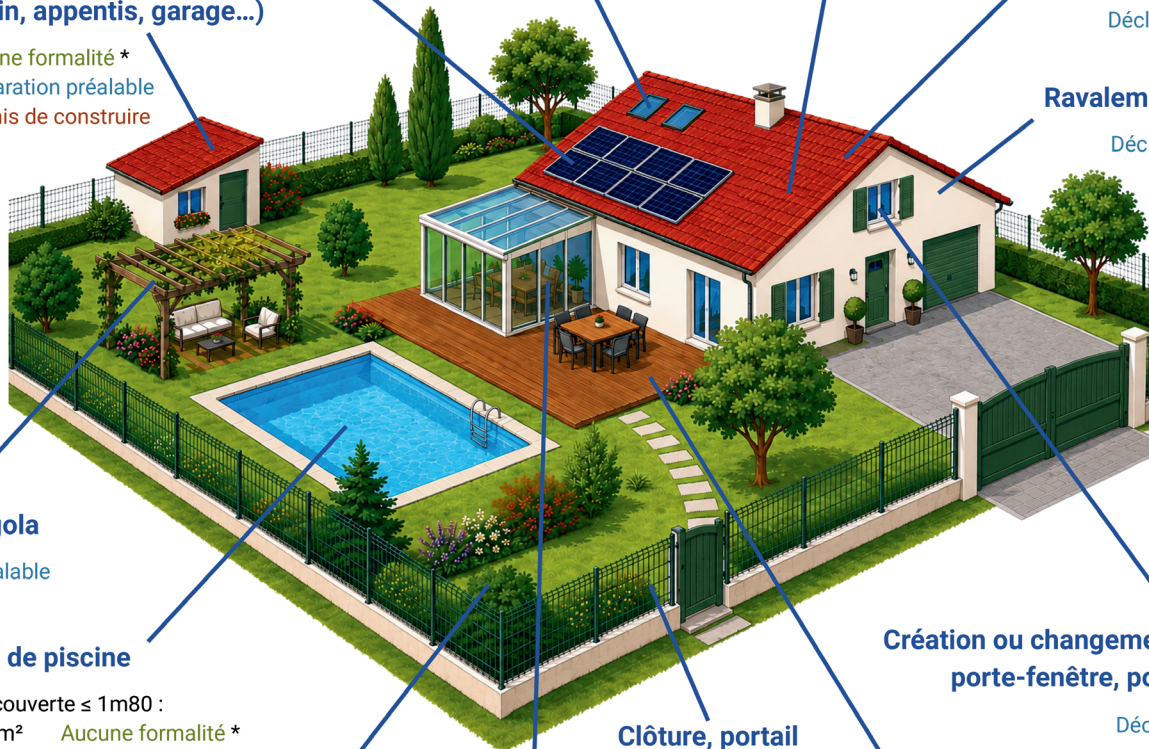
≤ 5 m² Aucune formalité *
≤ 20 m² Déclaration préalable
≥ 20 m² Permis de construire

Rénovation de toiture

Déclaration préalable

Ravalement de façade

Déclaration préalable



Pose de pergola

Déclaration préalable

Construction de piscine

Non couverte / couverte ≤ 1m80 :
Bassin ≤ 10 m² Aucune formalité *
Bassin ≤ 100 m² Déclaration préalable
Bassin ≥ 100 m² Permis de construire
Couverte > 1m80 : Permis de construire

Création ou changement de fenêtre, porte-fenêtre, porte de garage

Déclaration préalable

Clôture, portail

Déclaration préalable

Coupe et abattage d'arbre

Déclaration préalable si espace boisé classé,
arbre à préserver identifié au PLU, site classé

Création de véranda ou terrasse couverte

≤ 5 m² Aucune formalité *
≤ 40 m² Déclaration Préalable **
≥ 40 m² Permis de construire

Construction de terrasse non couverte

Sans surélévation Aucune formalité *
Surélevée ≤ 5 m² Aucune formalité
Surélevée ≤ 40 m² Déclaration préalable
Surélevée > 40 m² Permis de construire

Pour toute déclaration préalable ou permis de construire,
une seule adresse :

* Sauf périmètre de monuments historiques
** Sauf hors zone urbanisée U

Communication municipale



Transparence et écoute

Depuis notre prise de fonction, plusieurs actions ont été engagées pour renforcer l'information municipale, rendre les élus accessibles et améliorer les outils de communication externe de la commune.

- Le choix a notamment été fait de **rétablir une diffusion papier de l'Info Gazette auprès de l'ensemble des foyers** afin de garantir un accès à l'information pour tous les habitants.

- Afin de renforcer la proximité avec les résidents, une **permanence du maire et des adjoints** est désormais assurée chaque samedi matin en mairie.

Ce temps d'échange permet de rencontrer les élus pour évoquer les sujets du quotidien, tout comme le **café des élus** organisé le 30 mai.

- Parallèlement, un important travail de **mise à jour des outils numériques** a été réalisé : l'agenda du site internet communal a accueilli 86 événements jusqu'à la fin de l'année, tandis que la rubrique Actus vous informe des rencontres et faits marquants du moment. L'application Panneau Pocket s'est enrichie de fonctions supplémentaires : raccourcis pratiques vers divers horaires, contacts et infos.

- La ligne éditoriale des différents supports évolue progressivement afin de **mieux valoriser la vie locale et associative**.

Les **actualités de la médiathèque** bénéficient désormais d'une visibilité renforcée sur le site internet de la commune, tandis que **les événements associatifs sont davantage relayés sur les réseaux sociaux** municipaux. Ces premières évolutions semblent déjà rencontrer un écho positif, avec une **progression de + de 25 % du nombre d'abonnés à la page Facebook de la commune** depuis les élections municipales (929 abonnés à date).

- La Commission Communication apporte également un soutien logistique à ses commissions sœurs pour les aider dans la promotion de leurs initiatives : **questionnaire pour les aires de jeux**, affiches et logistique numérique pour les actions municipales ou les événements divers.

Connaissez-vous les supports d'information de la commune ?

Le **bulletin municipal** que vous tenez entre vos mains récapitule les projets et actions sur la commune, municipales et associatives, passées et à venir. Il connaîtra un nouvel essor sur la mandature.

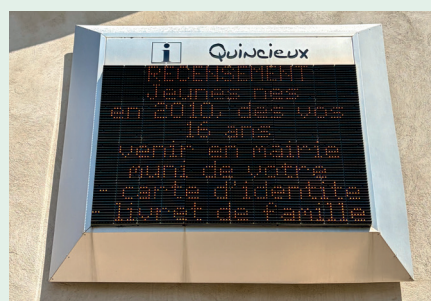
Si vous ne souhaitez pas le recevoir au format papier, remplissez ce formulaire en ligne :



Vous recevrez alors un autocollant à apposer sur votre boîte aux lettres.

Le compte des demandes nous permettra de commander le nombre d'autocollants et de bulletins municipaux au plus juste d'ici la prochaine édition.

Le **panneau lumineux** extérieur vous informe des manifestations sur les prochaines semaines. Le projet des Flandres verra le panneau disparaître de son emplacement actuel et, après bientôt 20 ans de bons et loyaux services, être remplacé par une version plus moderne.



- Le site internet est le plus exhaustif : **www.quincieux.fr**

Il recense à la fois les démarches administratives, les informations utiles, l'actualité communale et les événements programmés. Une refonte de ce site aura lieu durant notre mandat.

- L'application **PanneauPocket** se concentre sur les manifestations à venir, les alertes et un accès facilité aux infos pratiques quotidiennes.

App Store



Google Play



- Enfin la **page Facebook facebook.com/quincieux.mairie** met particulièrement en lumière les événements communaux, associatifs et d'actualité. Elle sert aussi à relayer les alertes.





Ça s'est passé à Quincieux

Rencontre avec les élus de la Métropole de Lyon

Mardi 12 mai 2026, Françoise Champavier, Maire de Quincieux, a rencontré pour la première fois **Véronique Sarselli, Présidente de la Métropole de Lyon.**



Puis ce fut le tour de **Pierre Oliver, Vice-Président délégué à la Voirie**, aux circulations intelligentes et à la fluidité du trafic de venir à notre rencontre mardi 2 juin 2026.

Lors de ces deux visites, les sujets suivants ont été abordés :

- les questions de circulation : le rond-point à **Veissieux**, les aménagements à **Varenes**, l'accès à l'**autoroute en direction de Lyon** ;
- le projet des **Flandres** ;
- l'état des enrobés de nos **routes** ;
- les **chemins piétonniers** entre les hameaux et le village.

Le soutien logistique et financier de la Métropole de Lyon à ces projets structurants, **tant pour Quincieux que pour l'ensemble du territoire du Val de Saône**, est incontournable.

La qualité d'écoute de Madame Sarselli, ainsi que son expérience de maire, ont permis d'engager un **dialogue constructif**, fondé sur une confiance mutuelle. Dialogue renforcé avec Monsieur Oliver ; ces échanges constituent un **premier pas encourageant** vers la réalisation d'aménagements réellement au service de la population.

Le 12 mai, la rencontre s'est poursuivie autour d'un déjeuner de travail réunissant 14 maires des communes du Val de Saône, amorçant une **nouvelle dynamique pour la Conférence Territoriale des Maires (CTM).**

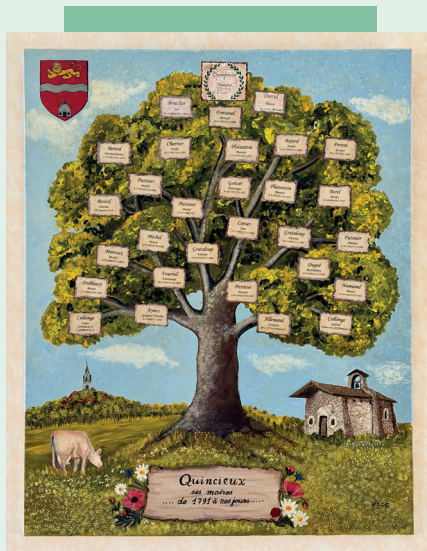


Quincieux, ses maires... de 1791 à nos jours...

Connaissez-vous l'arbre des maires de Quincieux ?

Ce tableau, exposé à la Mairie dans la Salle du Conseil, retrace les maires de notre commune depuis 1791.

Depuis quelques semaines il accueille notre nouveau maire, et pour la première fois une femme : Françoise Champavier. Cette nouveauté, l'auteur du tableau Joceline Boucher a souhaité la souligner en auréolant le nom de l'actuelle élue en chef de quelques lauriers.



Du nouveau pour la santé et le bien-être

En prévision de la destruction des bâtiments pour le Projet « Ilot des Flandres », le **Cabinet d'Infirmiers « Les Abeilles » déménage Square du Centre**, dans l'ancien cabinet de kinésithérapie. Afin de leur permettre de saisir cette opportunité et de faciliter leur installation, la municipalité a **accepté de réduire leur préavis de départ de 6 mois à 1 mois.**

Par ailleurs la commune accueille de nouveaux praticiens, dont certains rejoignent également le cabinet Square du Centre, renommé « **Pôle Santé** » :

• **Sage-femme**

Amélie BERNARD

Suivi de grossesse, suivi gynécologique et rééducation périnéale.

Square du Centre

Consultations sur rendez-vous au cabinet, à domicile et téléconsultation
Téléphone **06 10 94 63 02** ;

Prise de rendez-vous possible par Doctolib.

• **Diététicienne**

Claire TREVISAN MOLIMARD

Square du Centre

Consultations sur rendez-vous au cabinet et téléconsultation
Téléphone **06 68 17 51 05** ;

Prise de rendez-vous possible par Doctolib.

Une psychologue à temps partiel devrait bientôt se joindre à eux.

Une nouvelle ostéopathe s'est installée en face du Pôle Santé :

• **Ostéopathe**

Ingrid L'HER

D.O. Posturologue, D.U.

Ostéopathie du sport

6 rue du Commerce

Consultations sur rendez-vous les lundi, mercredi, jeudi

Téléphone **06 80 77 46 02** ;

Prise de rendez-vous possible par Doctolib.

<https://ingridlherosteopathe.fr/>

Enfin une orthophoniste rejoindra la commune à partir du 1^{er} septembre 2026. **Justine LUCIANI** s'installera d'abord de façon temporaire à la place du Cabinet d'Infirmiers dans l'Ilot des Flandres ; puis elle intégrera la maison de la Cure après sa rénovation.



Du quotidien aux projets d'avenir : les missions du Service Technique

Entretien avec le nouveau Responsable du Service Technique (RST)

Bonjour, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?



Bonjour, je m'appelle Damien Jacquet, j'habite dans le Val de Saône à proximité de Quincieux. Bien que n'ayant jamais vécu à Quincieux même, **j'entretiens un lien particulier avec la commune depuis mon enfance**. En effet, j'ai grandi à Saint-Germain-au-Mont-d'Or et j'ai de nombreux souvenirs dans le Val de Saône : des parties de pêche, des balades à vélo ou encore mes premiers apprentissages de la conduite. Cette **proximité affective** avec le territoire a d'ailleurs **pesé dans mon choix** de rejoindre la commune.

Quel est votre parcours professionnel ?

Avec une première expérience dans le secteur privé, j'ai ensuite intégré la **Métropole de Lyon**, où j'ai exercé pendant **dix-huit ans** au sein de différents services. J'y ai évolué dans les domaines de la collecte des déchets, du service logistique, du nettoyage mécanisé, ainsi que dans la gestion de l'espace public. Mon parcours m'a également conduit à travailler pendant six années sur les missions de voirie, ce qui m'a permis de renforcer **ma connaissance réglementaire et opérationnelle du terrain et des interventions urbaines**.

Plus récemment, j'occupais les fonctions de responsable adjoint de l'espace public dans une commune de la Métropole. Tout au long de mon parcours, j'ai cherché à développer une **vision globale des services techniques** afin d'en assurer un jour la gestion.

À quoi ressemble le quotidien d'un Responsable du Service Technique ?

Mon rôle est d'**organiser et de coordonner** l'ensemble des missions des services techniques de la commune : entretien des espaces publics, des bâtiments communaux, de la voirie, des espaces verts ou encore **accompagnement des projets municipaux**.

J'assure également le management des équipes techniques et veille à ce que les interventions **répondent au mieux aux attentes des habitants**.

J'apprécie particulièrement la proximité qui existe entre les élus, les agents et les habitants, caractéristique des communes à taille humaine. C'est un véritable atout qui permet d'**agir concrètement et d'être au plus près des besoins de chacun**. Pouvoir échanger avec les habitants, répondre à leurs questions et être à leur écoute fait partie intégrante de ma conception du service public.

Récemment vous vous occupez d'aires de jeux, pouvez-vous nous en dire plus ?

La future rénovation et création d'aires de jeux est très enthousiasmante à mes yeux ; j'espère pouvoir mettre à profit mon expérience technique et réglementaire au service ce projet. En effet, **au-delà du choix des équipements, il s'agit de réfléchir à leur intégration dans l'espace public, à leur entretien dans la durée** et aux services qui les accompagneront.

C'est un projet **concret, utile aux familles et construit avec les habitants** grâce à la consultation en cours, ce qui en fait un bel exemple de **service public de proximité**.

Les bons gestes de l'été

Tailler la végétation empiétant sur les voies de circulation

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, afin qu'ils **ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux de signalisation, ni la visibilité en intersection de voirie**. Les haies doivent être taillées à l'aplomb de la limite des voies.

Par ailleurs, les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (câbles électriques, téléphoniques) et l'éclairage public.

Entretien des pieds de mur

L'entretien des pieds de mur est recommandé afin de **préserver l'intégrité des murs et façades**. Il est conseillé de réaliser ce désherbage **à partir du 15 juin** seulement afin de protéger la biodiversité pendant la période de reproduction de la faune sauvage.

Rappel : cette action relève exclusivement des habitants, les services municipaux n'intervenant pas sur les pieds de mur pour des questions de responsabilité.

Empêcher les moustiques de proliférer

Pour limiter la prolifération des moustiques, il faut **couper leur accès à l'eau**.

Alors comme chaque année :



Le saviez-vous ?

Vous pouvez **mettre du sable dans les soucoupes** de pots de fleurs : l'eau sera présente pour la plante mais le moustique ne pourra pas y pondre.

Expression du groupe minoritaire au Conseil Municipal



QUINCIEUX, ensemble naturellement

Les élections municipales sont désormais derrière nous. Même si le résultat n'a pas été celui que nous espérons, nous remercions sincèrement toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Avec seulement 1 % d'écart, ce scrutin confirme qu'une part importante des habitants partage notre vision et nos priorités pour l'avenir de notre commune.

Au cours de cette campagne, nous avons défendu un projet fondé sur des besoins concrets : renforcer l'accès aux soins grâce à une maison de santé, mieux accompagner nos aînés et favoriser l'installation de jeunes familles afin de préserver le dynamisme de notre village.

Ces orientations ont parfois suscité des interrogations. Nous les respectons. Mais nous demeurons convaincus qu'une commune doit préparer son avenir plutôt que le subir. Dans les territoires ruraux, l'accès aux soins devient chaque année plus difficile. Maintenir des services de proximité et permettre le renouvellement de la population sont des enjeux essentiels pour les années à venir.

Nous regrettons également que la majorité municipale ait choisi de ne pas associer l'opposition à certains syndicats malgré nos demandes répétées. Nous pensons que toutes les sensibilités représentées au conseil municipal devraient pouvoir contribuer aux réflexions qui engagent l'avenir de la commune.

Pour autant, nous resterons pleinement investis dans notre rôle d'élus. Nous continuerons à examiner chaque dossier avec sérieux, à formuler des propositions et à défendre les intérêts de l'ensemble des habitants.

Merci à toutes les personnes qui nous ont soutenus durant cette campagne. Votre confiance nous honore et nous oblige. Soyez assurés que nous continuerons à porter votre voix avec détermination, dans un esprit constructif et au service de l'intérêt général.

Mairie de Quincieux

Adresse : 30 rue de la République

Tél. : 04 78 91 10 11

Mail : contact@quincieux.fr

Site Internet : www.quincieux.fr

Astreinte adjoints : 06 32 90 82 12
(uniquement en cas d'urgence,
en dehors des horaires d'ouverture de
la mairie)

Bureaux ouverts :
du lundi au vendredi 8h30 - 12h30,
lundi et vendredi 14h - 17h30,
samedi 9h - 12h


Directrice de la publication : Françoise CHAMPAVIER

Rédactrice en chef : Héliane BROU

Comité de rédaction et relecture : Adjoints
et commission Communication

Crédits photos : Mairie de Quincieux, Shutterstock

Sources illustrations : Geoportail, Mairie

Conception :  **agence-positive.fr**

Agence de communication

Tirage : 1700 exemplaires

imprimé sur papier 100 % recyclé





FORUM DES ASSOCIATIONS



SAMEDI 5 SEPTEMBRE - DE 9H00 À 12H00

ESPACE MAURICE PLAISANTIN